

MAIRIE DE SAINT-LARY-SOULAN

PLACE DE LA MAIRIE - B.P. 40

65171 - SAINT-LARY-SOULAN CEDEX**RELEVÉ DE DÉCISION****RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 14 AVRIL 2022**

Questions	Décisions
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 MARS 2022.	Approuvé
AVENANT BAIL REGIE ACCUEIL.	Adoptée
VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022.	Adoptée
BUDGET PRIMITIF 2022 - FISCALITÉ - TAUX TAXES.	Adoptée
SURTAXE EAU POTABLE - EXERCICE 2022.	Adoptée
VOTE DES SUBVENTIONS 2022.	Adoptée
SUBVENTION OFFICE DU TOURISME MUNICIPAL.	Adoptée
RÉNOVATION DE LA ZONE BAINS AUX THERMES DE SAINT-LARY-SOULAN- DEMANDE DE SUBVENTIONS - PÔLE TOURISTIQUE VALLÉE DE ST LARY-NÉOUVIELLE.	Adoptée
AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE SERVICE CAMPING-CARS A SAINT-LARY-SOULAN- DEMANDE DE SUBVENTIONS - PÔLE TOURISTIQUE VALLÉE DE ST LARY-NÉOUVIELLE.	Adoptée
ADHÉSION AU LABEL "STATION PÊCHE" ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION 2022-59 DU 21 MARS 2022.	Adoptée
RPI : RÉÉQUILIBRAGE DES EFFECTIFS.	Adoptée

SAINT-LARY-SOULAN, le 15 avril 2022

Le Maire,



André MIR